Image not found or type unknown

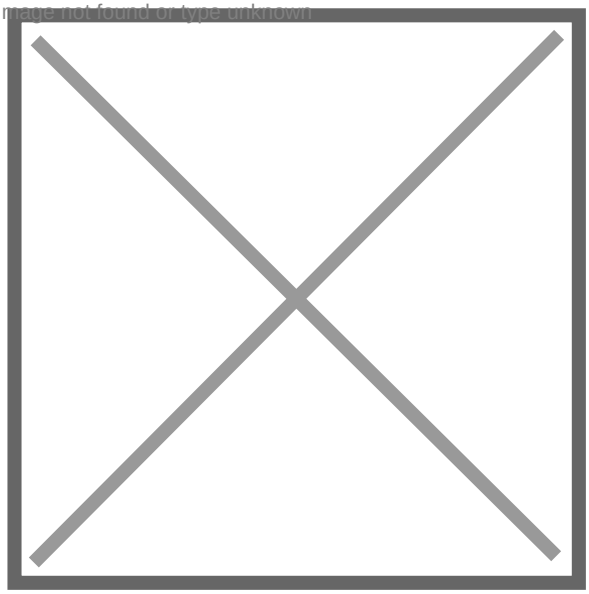

Consciliation au tribunal pour une dette

Par **tonibuono**, le **21/10/2007** à **09:28**

bonjour

j'ai une convocation le mois prochain devant le tribunal pour une saisie sur salaire demande faite par un huissier avec qui j'avais passé un accord pour une dette de 24000 euro , je lui versais tout les mois 400 euro puis il ma réclame 500 j'ai refusé
a ce jour après avoir versé 3200 euro je me retrouve toujours lui devoir 24000 euro car les frais et intérets sont énormes a-t-il le droit de réclamé 5192,70 euro ? quelle sont mes recourt ?

dois-je me faire représenté par un conseille pour un accord paiement de ou non?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés